

TEXTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

POUR L'ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE
DE DÉCEMBRE 2024



AR
24

SOMMAIRE

NOTRE PAYS CONNAÎT UN BLOCAGE POLITIQUE ET SOCIAL SANS PRÉCÉDENT	3.
UNE SITUATION INTERNATIONALE LOURDE DE DANGER	4.
S'OPPOSER AU MATRAQUAGE SOCIAL DU GOUVERNEMENT BARNIER	5.
RÉSISTER ET RÉPLIQUER À LA CRIMINALISATION DU DÉBAT, AUX MENACES D'EXTRÊME DROITE ET À LA VIOLENCE MÉDIATIQUE	6.
LA FRANCE INSOUMISE ET LE NOUVEAU FRONT POPULAIRE COMME ALTERNATIVE	7.
SE PRÉPARER À TOUS LES SCÉNARIOS	8.
SE TENIR PRÊT·ES À UNE PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE	8.
FAIRE FACE À UNE ÉVENTUELLE DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	9.
PRÉPARER LES ÉLECTIONS MUNICIPALES POUR PRÉSENTER DES LISTES DANS LE PLUS GRAND NOMBRE DE COMMUNES	9.
DÉFINIR LES MARQUEURS PROGRAMMATIQUES POUR UN MOUVEMENT COMMUNALISTE	11.
FAIRE AVANCER LA RÉVOLUTION CITOYENNE	11.
POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT INSOUMIS	12.
ANNEXE 1 - CALENDRIER DE PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES	13.
ANNEXE 2 - GARANTIES PROGRAMMATIQUES MUNICIPALES	14.

1. Notre Assemblée représentative se tient à l'issue d'une année politique hors du commun. Après les élections européennes, elle a notamment été marquée par la dissolution surprise de l'Assemblée nationale et la campagne des élections législatives organisée à la hâte en juin et juillet derniers. Puis par un coup de force contre la démocratie en refusant le résultat du suffrage universel.
2. La coalition du Nouveau Front Populaire (NFP) forgée autour de son programme de rupture a remporté les élections législatives en permettant l'élection de 193 député·es. 74 l'ont été dans une circonscription revenant à notre mouvement qui avait accepté de céder 100 circonscriptions pour rendre possible l'union et a subi près de dix candidatures dissidentes. **Nous conservons le premier groupe parlementaire du bloc de gauche au sein de l'Assemblée nationale.** Dans toute l'Europe, seule la France insoumise a hissé la gauche de rupture devant la gauche d'accompagnement de façon durable, depuis maintenant plus de deux ans.
3. Cette force parlementaire est notamment la traduction des victoires de nos candidat·es, **obtenues grâce à la mobilisation citoyenne, populaire et militante**, contre l'extrême droite, comme dans le Vaucluse ou contre la droite, comme dans la Somme. Elle reflète notre progression dans les quartiers populaires, dans le Val-d'Oise, l'Essonne ou la Seine-et-Marne, mais aussi en ruralité comme en Gironde ou en Isère.
4. Avec 74 élu·es, les gains de la France insoumise aux élections législatives prolongent notre progression aux européennes. Ces dernières ont été marquées par une forte progression du vote insoumis (+1 million de voix par rapport à 2019) qui a compensé le tassement des suffrages en faveur des composantes du centre gauche (-400 000 voix pour le total PS/EELV/Génération·s). Avec 9 élu·es, **la France insoumise constitue la plus grande délégation au sein du groupe de la gauche au Parlement européen** qui a également progressé pour atteindre 46 eurodéputé·es et dont Manon Aubry a été réélue présidente.
5. Ces résultats valident notre stratégie visant à **mobiliser le « 4^e bloc », celui des abstentionnistes, en particulier les milieux populaires et la jeunesse**, dont la forte mobilisation a littéralement sauvé la République face à la menace raciste d'extrême droite. Ils ont été rendus possibles par la remarquable mobilisation des insoumis·es d'une élection à l'autre, depuis les campagnes d'inscriptions sur les listes électorales et les actions visant à la lutte contre l'abstention et à l'implication populaire jusqu'aux convois militants en soutien à des candidat·es dans les circonscriptions critiques.

NOTRE PAYS CONNAÎT UN BLOCAGE POLITIQUE ET SOCIAL SANS PRÉCÉDENT

6. Depuis ces événements, notre pays connaît un blocage politique quasi complet. Le refus du Président de la République de prendre acte du résultat des élections législatives a été un coup de force sans précédent dans l'histoire de la V^e République. Il a constitué une double négation du résultat des élections législatives. D'abord, la nomination de Michel Barnier, dont le parti est arrivé en 4^e position aux législatives, est allée de pair avec le refus de nommer Lucie Castets Première ministre, alors qu'elle avait été désignée par la coalition arrivée en tête du scrutin. Ensuite, cette nomination n'a pu avoir lieu qu'avec le soutien actif de l'extrême droite, pourtant battue par une très large mobilisation républicaine et antiraciste du peuple français en juillet dernier.

7. Cette crise s'est accentuée avec la formation d'un gouvernement truffé de réactionnaires, à rebours de la volonté exprimée par une majorité de Français·es et des aspirations antiracistes, féministes et antifascistes du pays. La remise en cause de l'État de droit par le ministre de l'Intérieur Retailleau, les annonces d'une nouvelle loi immigration, la criminalisation des voix de la paix sont autant de provocations redoublant ce coup de force anti-démocratique.
8. Nous nous sommes pleinement mobilisé·es contre ce déni démocratique en utilisant tous les moyens à notre disposition. Dès la fin de l'été, nous avons pris l'initiative d'appeler à des manifestations populaires les 7 et 21 septembre qui ont réuni des dizaines de milliers de personnes partout en France. Nous avons également déposé une motion de censure du Nouveau Front Populaire pour renverser le gouvernement Barnier et enclenché la procédure de destitution contre le Président de la République. Si ces procédures n'ont pas pu d'ores et déjà aboutir, c'est seulement en raison de la protection accordée par le Rassemblement national au gouvernement de Michel Barnier.
9. Or, c'est bien le caractère autoritaire et anti-démocratique des institutions de la V^e République qui a permis ce coup de force. Le président peut utiliser la Constitution pour décider seul de la politique à suivre et pour organiser l'agencement des pouvoirs à cette fin. Il est le seul responsable du chaos. La solution à la crise passe donc par son départ. Il nous faut élire un nouveau président qui mettra en place la 6^e République par la convocation d'une Assemblée constituante.

UNE SITUATION INTERNATIONALE LOURDE DE DANGER

10. Cette année aura été celle de l'attaque du 7 octobre en Israël, puis du génocide à Gaza, de l'invasion du Liban et des attentats dans ce pays mais aussi en Iran et en Syrie. Cela sans aucune rétorsion effective des instances internationales contre le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu en Israël. Il est alors devenu évident que celui-ci agit avec l'accord des États-Unis et de l'Europe.
11. Le monde est désormais en état de désordre établi par le refus des puissances « occidentales » de respecter les règles dont ils se réclament le reste du temps. La volonté belliqueuse de ceux-là, leur appétit du passage à une économie de guerre se confirment aussi bien dans la zone cruciale Asie-Pacifique qu'en Europe. Pire : la nomination illégitime d'un Commissaire européen à la Défense affiche un refus obstiné de réanimer la voie diplomatique de la paix pour mettre un terme à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'élection de Trump aux États-Unis bénéficiant de l'effondrement du vote démocrate aggrave les risques déjà lourdement engagés par la présidence Biden.
12. Notre mouvement s'est engagé frontalement dans toutes ces directions par une activité constante dans les institutions et sur le terrain des mobilisations ! Le mouvement insoumis se singularise par une intense activité internationaliste sans équivalent dans le paysage politique français. Les insoumis·es ont été présent·es politiquement en Europe, Afrique, Asie, dans les deux Amériques. Bref, tous les continents et même... au pôle Sud. Nous assumons la présidence de près d'une vingtaine de groupes d'amitié à l'Assemblée nationale. Nous avons accueilli de nombreuses délégations étrangères. Ce fut le cas, par exemple, pour l'accueil de Rahul Gandhi et du Parti du Congrès indien à l'Assemblée, du Parti communiste japonais ou encore de représentants de l'Autorité palestinienne au siège du mouvement ou d'une délégation du PASTEF sénégalais à nos AMFIS d'été. Outre les voyages « officiels » du mouvement au Liban, en République Démocratique du Congo

jusque sur la ligne de front avec le Rwanda, au Sénégal, en Arménie et au Maroc, les temps forts de cette année ont été la présence à la séance d'ouverture du procès du génocide des Palestinien·nes par Netanyahu à la Cour de justice internationale, puis devant l'ONU à Genève. Mais ce fut surtout le déplacement de 8 député·es à Rafah à la frontière de l'Égypte et de Gaza qui marqua le plus les esprits quant à notre engagement sans faille contre le génocide.

S'OPPOSER AU MATRAQUAGE SOCIAL DU GOUVERNEMENT BARNIER

- 13.** L'illégitimité du gouvernement actuel s'accompagne de la brutalité de sa politique sociale, de l'injustice de sa politique économique et de l'irresponsabilité de sa politique écologique. Plus sa violence se déploie, plus le pouvoir active et alimente, au moyen notamment de l'appareil médiatique, les divisions (racistes, sexistes, LGBTIphobes...) visant à empêcher l'unité populaire et à rallier certains secteurs au bloc bourgeois déliquescents.
- 14.** Le bilan écologique est catastrophique. Le clan Macron est l'ami des bétonneurs et des promoteurs. Partout dans le pays, les grands projets inutiles se multiplient. Pour les mener à bien, le gouvernement saccage des écosystèmes entiers, défigurés par des autoroutes superflues ou détruits par des gravières, et on arrose d'argent public des grandes industries ou des grandes banques polluantes. La stratégie du tout nucléaire est réaffirmée par Barnier, alors qu'on en connaît les conséquences : gel de l'investissement dans les énergies renouvelables, faisant de la France le seul pays européen en dessous de ses engagements, en particulier sur l'éolien maritime. Macron s'est gargarisé d'une convention citoyenne pour le climat, dont il a réécrit les propositions pour les dénaturer à sa guise. Pire encore, ils tentent de lier les mains des générations futures en coupant le budget des opérateurs publics de surveillance et de prévision climatique et en privatisant le fret SNCF.
- 15.** En un an, près de 50 000 emplois ont d'ores et déjà été supprimés ou sont menacés, dans l'automobile, la grande distribution, la chimie... Les salaires, les minima sociaux et la demande populaire sont en chute. La politique de Macron se révèle incapable de sauvegarder des emplois productifs ou d'assurer leur reconversion écologique. La libéralisation des marchés et la signature des accords de libre-échange – y compris celui à venir avec le Mercosur – soutenus par l'Union européenne, Macron et ses gouvernements, empêchent la protection nécessaire de la production agricole et industrielle. Face à cette situation, les mouvements de lutte se multiplient dans les transports, l'agriculture et la fonction publique. Dans les Outre-mer, des mobilisations populaires puissantes se développent contre la vie chère.
- 16.** Le débat budgétaire en cours au Parlement offre une cruelle illustration de ce matraquage social. Après avoir dilapidé l'argent public en multipliant les cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises, Macron et Barnier veulent désormais faire 60 milliards d'euros d'économies sur le dos du peuple par des coupes massives dans le budget de l'État ou de la Sécurité sociale. Équivalent aux plans d'austérité imposés à l'Europe du Sud il y a 15 ans, ce budget se traduirait par des conséquences sociales désastreuses, une sape sans précédent des services publics, un abandon de toute ambition écologique et l'amputation de l'activité économique de près d'un point de PIB. Ce serait une catastrophe pour notre pays. Nous nous y opposons de toutes nos forces.
- 17.** Le débat budgétaire est riche d'enseignements politiques. D'abord, car il met en lumière l'absence totale de cohérence et de solidité de la coalition Barnier-Macron. Le « socle commun » n'existe pas. C'est un conglomérat de mercenaires politiques qui ne partagent

que leur engagement au service des classes dominantes et n'ont d'autre motivation que de conserver/obtenir le pouvoir et prêtes à tous les déshonneurs pour cela. Incapable de se mobiliser, pétri de désaccords et de contradictions, ce gouvernement ne dispose d'aucune base solide et cohérente à l'Assemblée nationale.

- 18.** Mais ce débat permet également de démasquer l'arnaque politique et sociale que constitue le Rassemblement national. En refusant de voter la censure du gouvernement de Michel Barnier, puis en s'opposant à la procédure de destitution contre Macron, l'extrême droite maintient ce pouvoir en place. En votant contre le projet de loi de finances dans sa version remaniée par le NFP, le Rassemblement national a fait barrage avec les macronistes contre les mesures de justice fiscale, le retour de l'ISF ou l'augmentation de la fiscalité sur le capital. Ils ont menti à leur électorat, comme sur les retraites qu'ils ont voulu capitaliser, et confirmé le rôle traditionnel de l'extrême droite en temps de crise : fracturer le bloc populaire pour maintenir la domination économique du capital.

RÉSISTER ET RÉPLIQUER À LA CRIMINALISATION DU DÉBAT, AUX MENACES D'EXTRÊME DROITE ET À LA VIOLENCE MÉDIATIQUE

- 19.** Les représentant·es et les militant·es de la France insoumise subissent une violence collective et individuelle de la part des autorités en place, des réseaux fascistes et de leurs relais médiatiques. Cette violence s'exprime par des menaces de mort, d'agression, de viol, dont plusieurs élu·es ont été victimes. Elles prennent la forme d'opérations de harcèlement avec piratage du téléphone portable, harcèlement sur les réseaux sociaux, courriers...
- 20.** Le gouvernement et les soutiens incondtionnels du génocide à Gaza sont à l'initiative de ce dénigrement permanent et de la criminalisation du débat politique. Ils menacent de plaintes judiciaires ou des saisines du parquet, en usant et abusant par exemple du prétexte d' « apologie du terrorisme ». Dans les médias dominants, la déontologie est aux abonnés absents et les accusations sans fondement et les mensonges sont légion. Cette stratégie de diabolisation de la France insoumise vise à limiter sa progression électorale pour maintenir la domination des partisans du système.
- 21.** Nous constatons que nos plaintes auprès des autorités compétentes pour les menaces, les injures publiques, les calomnies ou le harcèlement sont quasi systématiquement laissées sans suite. Les autorités de régulation comme l'ARCOM ou les plateformes privées sur internet sont incapables de faire respecter la loi et les règles qu'elles sont pourtant censées défendre. À l'inverse, les réseaux fascistes bénéficient d'une tolérance des autorités politiques dont l'actuel ministre de l'Intérieur préférant lancer des chasses aux sorcières que protéger les élu·es menacé·es. Il n'est pas tolérable que le droit à la sûreté et à la sécurité ne soit pas garanti pour tou·tes et soit devenu à géométrie variable.
- 22.** Face à cette situation, notre solidarité et notre détermination sont nos principales forces. Nous ne céderons rien sur nos convictions. Nous appelons également toutes les organisations de gauche (associations, syndicats, mouvements politiques) et républicaines, à prendre la mesure du danger que constitue cette offensive contre la France insoumise et les défenseurs de la paix. Au-delà de notre mouvement et nos personnes, ce sont tous les principes démocratiques et toutes les règles du débat public qui sont attaqués. Demain, ce seront toutes les oppositions qui seront à leur tour criminalisées. Il y a urgence à faire front unitaire pour défendre nos droits et nos libertés démocratiques.

LA FRANCE INSOUMISE ET LE NOUVEAU FRONT POPULAIRE COMME ALTERNATIVE

- 23.** Dans ce contexte, nous avons fait la démonstration à l'Assemblée nationale de notre capacité à gouverner autrement. Nous avons combattu sans relâche ce budget de matraquage social et nous avons montré qu'un autre budget est possible en faisant adopter de nombreux amendements pour mettre à contribution les milliardaires et les multinationales. Alors que Michel Barnier voulait réduire le déficit de 60 milliards pour l'année prochaine, nous avons prouvé qu'il est possible de le faire en concentrant l'effort sur les ultra-riches plutôt que sur le peuple et sans couper dans le financement de nos services publics et de notre protection sociale, bien au contraire.
- 24.** Au Parlement européen, notre groupe a été le seul à s'opposer fermement à la nouvelle mandature d'Ursula Von Der Leyen, qui sera la commission européenne la plus à droite de l'histoire, avec pour la première fois un vice-président d'extrême droite. Nous avons également activement contribué à dénoncer les magouilles autour de la composition de la commission et les négociations opaques sur l'accord de libre-échange avec le Mercosur. Contre les va-t-en-guerre, nous avons porté la voix de la paix pour dénoncer le génocide en cours à Gaza ou la désignation d'un commissaire à la défense. Dans un contexte où l'extrême droite n'a jamais été aussi forte au Parlement européen où elle compte désormais 3 groupes, notre délégation place la contre-offensive à l'extrême droite comme l'une de ses priorités.
- 25.** La France insoumise a été le fer de lance du Nouveau Front Populaire dans cette bataille. Plus gros groupe de cette coalition à l'Assemblée nationale, nous avons été les plus mobilisé·es pour garantir les victoires du Nouveau Front Populaire dans la bataille parlementaire. La réélection d'Éric Coquerel à la présidence de la commission des Finances, l'élection d'Aurélie Trouvé à la présidence de la commission des Affaires économiques ou celles de Clémence Guetté et de Nadège Abomangoli à la vice-présidence de l'Assemblée nationale ont été pour cela des points d'appui décisifs.
- 26.** Mais l'action de la France insoumise ne se résume pas à son action institutionnelle. Depuis notre rentrée politique fin août, la France insoumise est de tous les combats. Actuellement, nos député·es sont présent·es sur tous les lieux de luttes notamment dans l'industrie automobile, les transports ou l'agriculture ; interpellent le gouvernement sur sa politique économique ; répondent à l'appel de la jeunesse mobilisée et des mouvements féministes, écologistes, antiracistes, internationalistes et de défense des droits et libertés ; contribuent à la mobilisation populaire et à la solidarité. Près de 400 000 personnes ont d'ores et déjà signé notre pétition pour la destitution de Macron. Les groupes d'action insoumis ont organisé des collectes de fournitures scolaires ou du soutien concret aux luttes sociales et écologiques par le développement d'un mouvement utile au peuple et au service de l'intérêt général.
- 27.** Notre combat pour permettre une issue positive à la crise politique se mène aussi sur le terrain de la bataille idéologique. L'Institut La Boétie, fondation insoumise, s'est imposé en 2024 comme un outil puissant et inédit de production et de diffusion de savoirs critiques ainsi que de formation militante. Il accomplit un travail idéologique important en traitant de débats stratégiques et en portant sur le devant de la scène des contenus utiles à notre combat, à travers ses événements, ses notes et désormais son émission. En 2024, il s'est notamment imposé comme incontournable sur le thème brûlant de la lutte contre l'extrême-droitisation de la société, avec la publication de son premier livre

Extrême droite : la résistible ascension qui donne lieu à l'organisation de plusieurs dizaines de conférences à travers tout le pays. Son école de formation pour les insoumis·es s'est ancrée avec la poursuite de son cursus renforcé, de ses stages régionaux et formations locales.

SE TENIR PRÊT À GOUVERNER

- 28.** Face à une situation politique extraordinaire, notre responsabilité est de nous préparer à faire face à tous les scénarios. Ils sont multiples. Le rejet en première lecture du budget à l'Assemblée nationale prouve qu'il n'y a pas de majorité parlementaire pour l'adopter. Le gouvernement pourrait donc avoir recours à l'article 49.3 de la Constitution, ou chercher l'expiration des délais constitutionnels pour tenter un passage en force du budget par ordonnance. Dans tous les cas de figure, nous déposerons une motion de censure : c'est donc bien la chute du gouvernement Barnier qui est aujourd'hui à l'ordre du jour.
- 29.** Dans ce cas, la France insoumise réaffirme sa volonté de constituer un gouvernement du Nouveau Front Populaire pour appliquer le programme arrivé en tête des élections législatives et constituer des majorités sur les mesures de ce programme. Nous soutenons pour cela la candidature de Lucie Castets pour la fonction de Première ministre et nous regrettons vivement les changements de discours à ce sujet d'autres composantes du Nouveau Front Populaire. Soyons clair·es : il n'existe pas pour nous d'alternative à sa candidature.

SE TENIR PRÊT·ES À UNE PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

- 30.** Mais la chute du gouvernement Barnier pourrait aussi produire une situation politique nouvelle, sans solution institutionnelle autre que celle de la démission (ou de la destitution) du Président de la République. Une présidentielle anticipée pourrait aussi être une volonté présidentielle, notamment après le renouvellement d'une partie du Conseil constitutionnel en février prochain. Une composition plus favorable au président de la République pourrait alors rendre possible une interprétation de la Constitution permettant une nouvelle candidature de sa part. Le délai pour une nouvelle élection serait de 50 jours au maximum.
- 31.** C'est pourquoi nous devons aussi être prêt·es à faire face à cette hypothèse. Nous avons un programme pour cela. Nous l'avons présenté à l'élection présidentielle de 2022 et son actualisation a été lancée l'année dernière, notamment à partir du travail réalisé dans les groupes thématiques de la France insoumise, comme à l'Assemblée nationale et au Parlement européen ces deux dernières années. Certain·es dans la social-démocratie rêvent de la présidentielle pour jeter le programme par-dessus bord : nous serons là pour le maintenir au premier plan.
- 32.** Si une élection présidentielle anticipée devait avoir lieu, la France insoumise est prête. En 2022, son candidat, Jean-Luc Mélenchon, avait rassemblé 22 % des suffrages et 7,7 millions de voix. Sans la dispersion à gauche, il se serait vraisemblablement qualifié au second tour de l'élection présidentielle face à Emmanuel Macron, en éliminant Marine Le Pen dès le premier tour. Compte tenu des délais très contraints pour tenir l'élection, il ne saurait être question de perdre du temps au moment de faire campagne et il faudra assumer le choc politique frontal de notre époque face à l'extrême droite.

33. La France insoumise reste opposée au système des primaires, qui prive toujours les classes populaires du choix politique et conduit à des affrontements internes et des luttes de personnes nocives. En cas de présidentielle anticipée, notre mouvement assumera sa responsabilité devant l'urgence en désignant une candidature issue de ses rangs. Pour cela, la Coordination de notre mouvement proposera une candidature à l'intergroupe parlementaire (ensemble de nos député·es à l'Assemblée nationale et au Parlement européen), puis soumettra au vote des insoumis·es cette candidature. Elle ouvrirait les discussions avec ses partenaires pour aboutir, si possible, à une candidature unique du Nouveau Front Populaire sur la base d'un programme de rupture hors duquel un tel accord n'est pas envisageable.

FAIRE FACE À UNE ÉVENTUELLE DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

34. Le gouvernement Macron/Barnier pourrait aussi survivre sur la base d'un rapprochement toujours plus fort de sa politique avec celle de l'extrême droite. Dès lors, nous devons amplifier notre travail d'opposition et préparer une éventuelle nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale à partir de l'été prochain. Le cas échéant, nous devons être en ordre de bataille dans des délais très contraints : dès juillet 2025, nous devons pouvoir présenter des candidat·es prêt·es à mener campagne pour gagner une majorité à l'Assemblée nationale. Dans cette perspective, **nous proposons que soient organisées en mars 2025 des Assemblées de circonscriptions insoumises.**

35. Dans les circonscriptions revenant à la France insoumise dans le cadre de l'accord du Nouveau Front Populaire, à l'exception de celles des député·es insoumis·es sortant·es, nous désignerons nos binômes de candidat·es et suppléant·es sur la base des propositions des Assemblées de circonscription. Dans toutes les autres circonscriptions, nous ferons de même pour identifier des nouveaux binômes paritaires de chef·fes de file afin de pouvoir faire face à toutes les situations. En effet, nous avons observé avec stupeur les déclarations du secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, rompant avec le Nouveau Front Populaire et les tentatives du Parti Socialiste de revenir à l'occasion des élections partielles sur l'accord conclu en juin dernier. En dernière instance, comme dans les élections précédentes, l'investiture finale de nos candidat·es reviendra au Comité électoral afin de veiller aux objectifs fixés (accord national éventuel, parité, critères sociaux, etc.).

PRÉPARER LES ÉLECTIONS MUNICIPALES POUR PRÉSENTER DES LISTES DANS LE PLUS GRAND NOMBRE DE COMMUNES

36. Parallèlement, nous devons préparer les prochaines élections municipales. Dix ans après la fondation de la France insoumise, ce rendez-vous doit marquer une nouvelle étape du développement de notre mouvement. Il doit notamment servir à **accélérer notre implantation locale et des cadres d'auto-organisation populaires à tous les niveaux de représentations politiques.** Nous nous dotons d'un calendrier avec les différentes étapes de préparation (voir Annexe 1).

37. Nos groupes d'action ont consolidé leur ancrage ces dernières années et mois. Nous avons constitué un réseau d'élus·es militant·es dans le cadre de l'Association nationale du réseau des élus·es insoumis·es et citoyen·nes. La mobilisation populaire nous a placés en tête dans un grand nombre de communes. Lors des dernières élections européennes, notre liste a, par exemple, dépassé les 20 % à Marseille, Montpellier, Strasbourg, Lille, Saint-Étienne, Grenoble, Audincourt ; les 30 % à Choisy-le-Roi, Givors, Grande-Synthe,

Vitry-sur-Seine, Vernouillet, Montreuil, Cergy, Saint-Ouen, Bagnole, Montataire, Nanterre, Dreux, Sarcelles, Bethoncourt ; les 40 % à Argenteuil, Bondy, Villiers-le-Bel, Sevran, Creil, Vaux-en-Vélin, Aubervilliers ; les 50 % à Saint-Denis, Bobigny, Trappes, La Courneuve...

- 38.** Sur ces bases, nous nous donnons l'objectif de **conquérir des mairies et des présidences d'exécutifs locaux** et de constituer des groupes d'élus·es insoumis·es et citoyen·nes dans les conseils municipaux et dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Nous nous fixons également comme objectif d'investir un maximum de conseils municipaux, jusqu'aux plus petits villages, pour faire vivre nos idées dans le cadre de la démocratie communale et nous montrer utile aux habitant·es qui y vivent en contribuant à répondre à leurs besoins. C'est aussi de cette façon que nous permettrons l'entrée de la France insoumise au Sénat, après en avoir été empêchée par les directions nationales du Parti socialiste et du Parti Communiste en 2023. Nous appelons largement les insoumis·es à se porter candidat·es aux élections municipales afin de permettre une présence dans un maximum de communes.
- 39.** Pour atteindre ces objectifs, nous invitons les insoumis·es à réunir les conditions permettant de **constituer des listes insoumises dans le plus grand nombre possible de communes**, en s'appuyant sur et en encourageant des collectifs et luttes locales, dans les quartiers populaires, la jeunesse, comme partout où les secteurs populaires se mobilisent pour défendre leurs revendications sociales, écologistes, démocratiques. Notre objectif est de rendre la commune à ses habitant·es et de porter un programme de rupture à l'échelle municipale.
- 40.** Nous proposerons un accord national à nos partenaires du Nouveau Front Populaire. Dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas, nous travaillerons là où c'est possible à des accords locaux ou départementaux avec une ou plusieurs composantes du NFP. Dans certaines communes, cela pourra conduire à la constitution de listes communes dès le premier tour avec une ou plusieurs composantes du Nouveau Front Populaire. Cela nécessitera des garanties programmatiques claires (voir Annexe 2) et que la représentativité de la France insoumise soit assurée.
- 41.** Fort·es de nos expériences précédentes, nous abordons cette possibilité sans naïveté. Ces dix dernières années, aux côtés des habitant·es, nous avons fait l'expérience des conséquences des politiques conduites par les notables de la droite, et, parfois, de la gauche d'avant, dont certain·es ont ouvert leurs majorités à des composantes du macronisme. D'autres s'inscrivent dans la lignée de la démarche de rupture avec le NFP exprimée par François Hollande ou Raphaël Glucksmann qui s'efforcent déjà, au quotidien, de marginaliser la France insoumise pour mieux s'opposer à nos idées. Il est évident qu'une alliance sera impossible dans ces cas de figure.
- 42.** Soutiens du gouvernement Macron/Barnier au plan national, la « droite républicaine » et le Rassemblement national conduisent, au plan local, des politiques violentes, racistes et anti-écologiques. C'est pourquoi, en tout état de cause, au second tour, nous chercherons à rassembler les listes issues du Nouveau Front Populaire pour battre la droite et l'extrême droite, hormis si l'hégémonisme ou les renoncements programmatiques nous obligent à garantir seul·es notre représentation au sein des conseils municipaux.

- 43.** Nous proposerons par ailleurs aux forces du Nouveau Front Populaire une coordination particulière dans les communes dirigées par le RN afin de réunir les meilleures conditions possibles pour y défendre notre programme dès le premier tour. Face au danger de l'extrême droite, nous envisagerons des fusions ou des désistements au second tour.

DÉFINIR LES MARQUEURS PROGRAMMATIQUES POUR UN MOUVEMENT COMMUNALISTE

- 44.** La France insoumise est un mouvement communaliste, c'est-à-dire aspirant à développer le pouvoir citoyen dans le cadre de la commune. Nous voulons restaurer la démocratie communale et tourner le dos à la dépolitisation de la fonction d'élue local·e, transformé·e en gestionnaire de l'austérité. Mouvement de la révolution citoyenne, nous voulons œuvrer à l'implication du peuple à chaque étape de nos campagnes et dans l'exercice des responsabilités. Six ans après l'abstention de masse des dernières élections municipales, nous savons que la participation populaire est la condition pour nous ouvrir les chemins de la victoire.
- 45.** Témoins du clientélisme et partageant le dégoût qu'il engendre chez les habitant·es, nos candidat·es s'engageront à lutter contre le népotisme et la corruption locale. Partisan·es de la rupture, nous nous adresserons dans la clarté aux électeur·rices en définissant des garanties programmatiques sociales, écologiques et démocratiques qui devront être intégrées à l'ensemble des programmes défendus par les listes municipales soutenues par la France insoumise, partout dans le pays (voir Annexe 2).
- 46.** Pour nous donner les moyens de nos ambitions, la Coordination de la France insoumise, en lien avec les boucles départementales, conduira un travail de ciblage visant à identifier nos objectifs de conquête et d'implantation. C'est là que nous concentrerons nos forces. En parallèle, en lien avec l'Association nationale du réseau des élu·es insoumis·es et citoyen·nes, elle travaillera à la mise à disposition dès le premier trimestre 2025 d'une boîte à outils afin d'inspirer et d'enrichir les programmes de nos listes élaborées localement. Enfin, elle proposera aux chef·fes de file insoumis·es des communes prioritairement ciblées par notre mouvement un cycle de formation au cours de l'année 2025.

FAIRE AVANCER LA RÉVOLUTION CITOYENNE

- 47.** Si le Nouveau Front Populaire a pu remporter les élections législatives, c'est d'abord parce que nous avons su mettre en mouvement une partie du peuple qui avait renoncé à venir aux urnes. Nous l'avons enclenché lors des élections européennes où nos progrès ont été impressionnants dans la jeunesse et dans les quartiers populaires. Cette dynamique s'est confirmée lors des élections législatives : ce sont dans les bureaux de vote où la progression insoumise a été la plus forte aux élections européennes qu'ont été observés les progrès les plus importants du Nouveau Front Populaire aux élections législatives.
- 48.** Des marges de progression existent encore. Elles se situent en premier lieu dans l'abstention comme nous en avons fait la démonstration l'année dernière. C'est pourquoi, en préparation de toutes les prochaines échéances électorales, **nous lancerons en janvier 2025 une nouvelle campagne pour l'inscription sur les listes électorales.**

49. Nous voulons renforcer la mobilisation des classes populaires, où qu'elles se trouvent. Car les déserts médicaux, les hôpitaux qui ferment, les menaces sur l'emploi, les suppressions de classes, l'accès aux réseaux et aux services publics, la vie chère, les difficultés de se loger dans un habitat digne, les commerces qui disparaissent, impactent tout le monde, et avant tout les plus démunis·es, que ce soit dans une grande ou petite ville, à la campagne ou en banlieue. Pour permettre cette nouvelle étape de déploiement de notre mouvement, nous proposerons des actions spécifiques dans les circonscriptions où la victoire nous a échappé de peu en juillet dernier.

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT INSOUIMIS

50. Depuis notre dernière Assemblée représentative, le mouvement insoumis s'est largement développé. À travers nos campagnes européennes, puis législatives, ce sont près de 70 000 nouvelles personnes qui nous ont rejoints sur le site de la France insoumise. Plus de 20 000 d'entre elles ont rejoint un groupe d'action (GA). Nous sommes désormais plus de 100 000 à militer au sein d'un GA, ce qui fait de la France insoumise la force politique la plus puissante du pays.

51. Nous poursuivrons la mise en place de la feuille de route du mouvement adopté lors de notre dernière Assemblée représentative, notamment dans la campagne d'achat des locaux insoumis qui doit s'accélérer l'année prochaine pour atteindre nos objectifs.

52. « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde », écrivait Bertolt Brecht. Que ce soit au travers l'adoption du premier texte lepéniste à l'Assemblée nationale française lors de l'adoption de loi Darmanin anti-immigration, la réélection aux États-Unis de Donald Trump, figure de proue de la droite extrémisée, ou le soutien inconditionnel apporté par tous les dirigeants « occidentaux » au gouvernement d'extrême droite suprémaciste et génocidaire de Benjamin Netanyahu, la fascisation se fait globale. Mais cette ascension est loin d'être irrésistible, comme nous l'avons démontré de manière éclatante, aux yeux du monde entier, en battant l'extrême droite à qui une partie du bloc bourgeois ouvrait les portes du pouvoir.

53. Pour renvoyer cette extrême droite dans les poubelles de l'Histoire d'où elle n'aurait jamais dû pouvoir sortir, nous devons **renforcer nos moyens de lutte antifasciste**. Nous avons engagé un travail de renforcement de notre service d'ordre et noué des contacts avec d'autres formations politiques et syndicales pour garantir la protection de nos initiatives et de nos événements. Nous avons également engagé un travail de structuration de la lutte antifasciste au sein du mouvement insoumis, avec la mise en place du Réseau insoumis antifasciste. Ce réseau est ouvert à toutes les insoumis·es qui souhaitent s'organiser et agir dans la lutte contre le fascisme à travers des actions ou des campagnes locales.

54. Enfin, nous continuerons à nous battre pour un autre monde, dans les institutions comme dans les luttes populaires. Face au génocide en cours mené par le gouvernement de Netanyahu, nous poursuivrons les mobilisations unitaires pour la paix, dont nous sommes une cheville ouvrière. Nous continuerons à être aux côtés des travailleur·ses, des étudiant·es, des chômeur·ses en lutte, comme aux côtés de toutes celles et ceux qui se battent pour une vie digne, pour la démocratie et contre toutes les formes de racisme, de sexisme et de LGBTIphobie. Plus que jamais, un autre monde est possible !

ANNEXE - CALENDRIER DE PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

À partir de janvier 2025 : réunion des boucles départementales pour définir des plans d'actions départementaux. Ces plans évalueront la possibilité d'un accord départemental ou à l'échelle des circonscriptions du département, avec une ou plusieurs composantes du Nouveau Front Populaire. Le plan d'action est transmis par formulaire au Comité électoral pour validation. Le cadre et le déroulé de ces réunions sera transmis aux membres des boucles départementales début janvier.

À partir de février 2025

■ **Élaboration de la stratégie locale et désignation des chef·fes de file insoumis·es.** Des Assemblées municipales sont organisées dans les communes ciblées par le plan d'action départemental (validé par le Comité électoral). Elles organisent le travail sur le programme et la désignation d'un binôme paritaire de chef·fes de file insoumis·es.

■ **Mise en place des cadres de campagne locaux, discussions départementales**

- À l'échelle communale : un cadre de campagne municipal ouvert aux habitant·es, collectifs et, le cas échéant, aux organisations politiques locales du NFP est mis en place. Il organise la rédaction d'un programme municipal local et l'élaboration d'une méthode de constitution locale de la liste.

- À l'échelle départementale : le binôme opérationnel de la boucle départementale en charge des relations unitaires, les parlementaires élu·es ou en charge du suivi du département qui n'aspirent pas à prendre la tête d'une liste municipale et tout·e insoumis·e désigné·e par le comité électoral mènent les échanges bilatéraux avec les composantes départementales du NFP sur la base des marqueurs programmatiques de la France insoumise. Le Comité électoral est tenu informé à chaque étape de ces discussions.

À partir de mars 2025 : validation des accords départementaux ou locaux. En cas de projet d'accord départemental ou local avec une ou plusieurs autres composantes du NFP, celui-ci est présenté au plus tard en juin 2025 à la boucle départementale, puis transmis au Comité électoral pour validation.

De mars à juin 2025 : désignation des têtes de listes municipales

■ Dans les villes de plus de 50 000 habitant·es où la tête de liste est insoumise, les Assemblées municipales désignent un binôme paritaire de têtes de liste potentielles. Afin de garantir la parité des têtes de listes insoumises à l'échelle nationale, les investitures finales sont prononcées par le Comité électoral.

■ Dans les communes centres des EPCI, la tête de liste insoumise à l'élection municipale est d'un autre genre que le/la candidate insoumise à la présidence de l'EPCI.

■ En toutes circonstances, le Comité électoral est l'instance de recours.

Juillet-décembre 2025 : constitution des listes municipales. Le projet de liste est validé par l'Assemblée municipale insoumise s'il a été élaboré dans un cadre de campagne local intégrant une ou plusieurs organisations du NFP.

ANNEXE 2 - GARANTIES PROGRAMMATIQUES MUNICIPALES

1 - COMMENCER LA RÉVOLUTION CITOYENNE DANS LES COMMUNES

Instaurer un référendum d'initiative citoyenne municipal et s'engager à convoquer des référendums locaux pour les grands projets structurants pour la commune. Faciliter l'exercice du droit de propositions des élu·es de l'opposition comme de la majorité (ordre du jour du conseil municipal, droit d'amendement, motions...).

2 - GÉRER LES COMMUNS PAR DES RÉGIES PUBLIQUES

Lancer dès l'accession aux responsabilités municipales une revue générale de toutes les délégations de services publics au secteur privé (DSP) et de tous les partenariats publics privés (PPP) afin de déterminer un plan de retour en régie publique, en commençant par les communs essentiels comme l'eau, la production d'énergies renouvelables, les transports en commun ou la gestion des déchets. Les régies publiques devront permettre aux usager·es et aux agent·es de siéger dans les conseils d'exploitation ou d'administration. Garantir de cette façon des services publics communaux pour couvrir les besoins essentiels de l'existence : se loger, se nourrir, boire, se déplacer, se cultiver, se soigner...

3 - INSTAURER LA RÈGLE VERTE COMMUNALE

Refuser d'accorder des permis et des autorisations pour des activités polluantes et écocides. Réduire la tarification des transports en commun pour faire la gratuité en commençant par les moins de 25 ans, les privé·es d'emploi et les usager·es disposant de faibles revenus. Faire un moratoire sur les zones à faibles émissions (ZFE) en attendant de déployer des mobilités alternatives. Développer des « mines urbaines » municipales : déchetteries, recycleries, ateliers de réparations...

4 - INSTAURER DES COMMUNES ZÉRO CHÔMEUR

Faire entrer les communes ou intercommunalités dans le dispositif « territoires zéro chômeur de longue durée » afin de développer une politique locale de garantie d'emploi et actionner tous les leviers pour favoriser l'emploi local de qualité : commande publique, fonction publique...

5 - TUER LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Mettre sous contrôle le marché du logement en augmentant la part de logement public, en appliquant partout où c'est possible l'encadrement des loyers et en développant l'accession à la propriété non spéculative (via les offices fonciers solidaires, l'habitat coopératif, etc.), notamment par l'exercice du droit de préemption. Mettre fin au clientélisme dans l'attribution des logements sociaux en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une grille claire de critères. Fixer l'objectif de communes zéro sans abri.

6 - PASSER À UNE ALIMENTATION 100 % BIO ET LOCALE DANS LES CANTINES ET LES RENDRE GRATUITES

Organiser la conversion de tous les repas des cantines scolaires en bio et produits locaux, avec introduction d'options végétariennes quotidiennes. Instaurer progressivement la gratuité en commençant par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté. Participer parallèlement à la conversion de l'offre agricole locale en bio, par exemple par la mise en place de zones agricoles protégées.

7 - FAVORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LAÏQUE

Réaffirmer le rôle central de l'École de la République dans la construction de la citoyenneté. Appliquer strictement la loi pour les subventions de fonctionnement aux établissements scolaires privés et refuser tout financement public pour la construction d'établissements scolaires privés ou leur rénovation ainsi que pour les associations confessionnelles.

8 - FAIRE DES COMMUNES ACTIVEMENT ANTIRACISTES, FÉMINISTES ET INCLUSIVES

Créer des observatoires communaux ou intercommunaux des discriminations, en collaboration avec les associations et les habitant·es, capables de mener des actions de testing et former l'ensemble des agent·es de la collectivité sur ces enjeux. Constituer la municipalité partie civile des plaintes des victimes de racisme, sexisme et LGBTIphobie. soutenir la présence de centres de planification familiale.

9 - DES COMMUNES ENGAGÉES POUR LA PAIX

Défendre la paix dans le monde et la justice pour les peuples. Par exemple, faire voter par le conseil municipal une motion pour soutenir le cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et au Liban, la reconnaissance de l'État de Palestine, et demander un embargo sur les exportations d'armes au gouvernement de Netanyahu.